

Les conditions climatiques pleinement estivales de la dernière semaine ont permis une progression exceptionnelle de la maturité du maïs fourrage de l'ordre de 4 à 5 % de matière sèche partout en Wallonie.

Au **centre du pays** et en **région jurassique**, les récoltes progressent rapidement et sont à terminer au plus tôt.

Au **sud du sillon Sambre-et-Meuse**, toutes les situations peuvent être récoltées dès cette semaine en Condroz, Famenne et région herbagère suite à ce saut brutal des maturités. Il est très urgent de récolter les situations les plus favorables à la maturité (semis et/ou variétés précoces, maïs sans épis, terres séchantes, ...) si ce n'est déjà fait. En effet, la récolte à surmaturité est une menace sérieuse pour ces situations, notamment dans le Condroz et en Famenne ouest. La difficulté au moment de tasser les silos et les problèmes de conservation sont alors à craindre. En variétés plus tardives, les premières prévisions de récolte sont dépassées suite à ces conditions climatiques exceptionnelles. Les récoltes de ces variétés peuvent s'envisager partout dès ce début de semaine puisque le stade optimal est d'ores et déjà atteint.

Les semis de début mai atteignent aussi la maturité optimale ou vont l'atteindre dans les prochains jours. Enfin, pour les semis tardifs, après une coupe d'herbe par exemple, la situation est très contrastée d'un site à l'autre. Certains d'entre eux peuvent déjà se récolter cette semaine, notamment dans le Condroz, alors que d'autres sont encore très en retard. Dès lors, une visite de ces parcelles est nécessaire avant de prendre une décision.

En **Ardenne**, la situation évolue aussi très rapidement, comme partout ailleurs. La météo de ce début de semaine va permettre de bien avancer de nouveau. Les situations les plus favorables en variétés ultra précoces peuvent déjà être récoltées cette semaine puisque la maturité se situe entre 30 et 33 % de MS. Pour les variétés très précoces, la maturité varie entre 28 et 30 % de MS. Il est donc nécessaire d'attendre fin de semaine ou début de la semaine prochaine pour les meilleures situations de cette classe variétale.

Partout en Wallonie, le mot d'ordre est donc aux récoltes avec un niveau d'urgence très élevé surtout pour ceux qui ont opté pour des variétés précoces. Cette excellente météo permet aux chantiers de se dérouler dans de parfaites conditions.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 39 du 21 au 28/09/2020)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 21 au 28/09/2020	Du 23 au 30/09/19	Du 24/09 au 01/10/18	Du 21 au 28/09/2020	Du 23 au 30/09/19	Du 24/09 au 01/10/18
Condroz Ouest (<i>Biesme sous Thuin, Flavion, Gerpennes, Gozée, Momignies, Yves-Gomezée</i>)	De 36 à 39 %	30,5 %	Réc	De 33 à 36 %	29,5 %	Réc
Condroz Centre (<i>Ciney, Courrière, Crupet, Gesves, Liroux, Natoye</i>)	De 36 à 39 %	29,5 %	Réc	De 32 à 35 %	29 %	Réc
Condroz Est (<i>Bois-et-Borsu, Clavier, Nandrin, Neuville-en-Cdz, Rotheux, Warzée</i>)	De 36 à 39 %	30,5 %	Réc	De 34 à 37 %	29 %	Réc
Famenne Ouest (<i>Chinay, Franchimont, Mariembourg, Mesnil-St-Blaise, Neuville, Villers-le-Gambon</i>)	De 36 à 39 %	31,5 %	Réc	De 33 à 36 %	29,5 %	Réc
Famenne Centre (<i>Aye, Gozin, Harsin, Haversin, Montgauthier, Roy</i>)	De 33 à 36 %	31,5 %	Réc	De 32 à 33 %	30,5 %	Réc
Famenne Est (<i>Bomal, Grandhan, Herbet, Izier, My, Somme-Leuze</i>)	De 33 à 36 %	30,5 %	Réc	De 32 à 35 %	28 %	Réc
Région Herbagère Liégeoise (<i>Aywaille, Henri-Chapelle, Herve, Louveigné., Sprimont, Theux</i>)	De 34 à 37 %	31,5 %	Réc	De 32 à 35 %	29,5 %	Réc
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
Ardenne (<i>Bonnerue, Chevron, Cul-des-Sarts, Malmaison, Steinbach, Werbomont</i>)	De 30 à 33 %	NP	Réc	De 28 à 30 %	NP	Réc

Les avertissements sont disponibles sur le site du CIPFs (www.cipf.be). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.